

Par dépôt électronique seulement¹

Le 16 décembre 2020

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation du contrat de service de transport d'électricité
de la SCHM
Dossier Régie de l'énergie : R-4138-2020
Notre dossier : R061158 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité et Société en Commandite Hydroélectrique Manicouagan / Manicouagan Power Limited Partnership (la « SCHM ») donnent suite à la correspondance de la Régie de l'énergie du 14 décembre 2020 au dossier décrit en rubrique.

Nous soulignons que la pièce HQT/SCHM-4 est déposée sous pli confidentiel pour les mêmes motifs que ceux décrits à la demande d'autorisation du 2 décembre 2020. Le Transporteur demande respectueusement à la Régie d'en interdire la divulgation, la publication afin d'en respecter le caractère confidentiel et puisque l'intérêt public le justifie.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Josée Gagnon

Signée par Josée Gagnon pour :
Yves Fréchette

p.j.

c.c. Me Marie-Claude Mailloux, procureure de la SCHM

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive « Mesures préventives en lien avec la COVID-19 » du 17 mars 2020 de la Régie de l'énergie.